



BLASON :

Créé par Jean-Claude MOLINIER, héraldiste amateur et adopté le 26 février 1999.

« D'argent, à trois quintefeuilles d'azur, percées du champ, mises en pal et séparées par deux divises de sable. »

TOPONYMIE :

Nom d'origine gauloise "Betua" qui signifie le bouleau.

BAIS

EXPLICATIONS :

L'argent et les trois quintefeuilles azur sont la reprise du blason du Marquis de Montesson, seigneur de Bais. Le blason exact est "d'argent à trois quintefeuilles d'azur 2 et 1". La reprise intégrale du blason de famille étant formellement interdite, il suffit d'en emprunter un ou plusieurs éléments et de les intégrer dans un dessin plus vaste pour respecter la règle.

Les divises symbolisent l'Aron et la Vaudelle, les deux cours d'eau principaux de Bais.

La couleur et la disposition des divises est à associer au fond argent rappelant le dessin du bouleau, symbolisant ainsi le nom du village.

Les ornements sont deux gerbes de blé d'or, mises en sautoir par la pointe et liées d'azur afin de rappeler l'importance de l'activité agricole.

Le listel d'argent porte le nom de la commune en lettres majuscules de sable.

La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec des fortifications.

PRÉCISIONS HÉRALDIQUES :

Les effets d'ombre sont obligatoires pour visualiser les reliefs des différents composants constituant le blason. Ils sont toujours dirigés de l'angle du chef dextre à la pointe senestre.

L'écu est le premier affecté par cet effet d'ombre puisqu'il correspond au bouclier que porte le récipiendaire, représenté notamment par la couronne et les ornements qui sont le premier plan.

L'argent est le premier niveau de l'écu, appelé champ, un peu comme un plateau sur lequel vont se disposer les éléments qui doivent apparaître en relief ; c'est la raison de l'ombre sur les divises et les quintefeuilles.

La quintefeuille est le nom donné au Moyen Âge à une fleur quelconque de cinq pétales. La précision percée du champ indique le bouton central des quintefeuilles sont enlevés pour voir le champ de l'écu.

La divise est la plus petite division de la fasce, un peu moins que la burèle.

ARMES UTILISÉES :

Le blason de Bais reprend les armes de la famille de Montesson qui sont les suivantes :



HISTORIQUE HÉRALDIQUE :

La commune de Bais n'a jamais fait réaliser d'autres armoiries, respectant ainsi les règles héraldiques.